

Référent santé, sécurité et conditions de travail

Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail conformément à l'Article L 2315-18 du Code du Travail.

Formation dispensée en présentiel

Référence : SSCT-RSSCT

Tarif intra : 3 100,00 € HT

Durée : 5 jour(s)

Certification : Non

LES PREREQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION

- Avoir suivi la formation initiale en SSCT (conseillé).

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- L'établissement et le suivi du DURP dématérialisé par le référent.
- Assimiler le cadre réglementaire relatif au poste de référent santé et sécurité au travail.
- Déceler et mesurer les risques professionnels.
- Analyser les conditions de travail.
- Participer activement au développement de la prévention des risques dans l'entreprise.
- Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail conformément à l'Article L 2315-18 du Code du Travail.

A qui s'adresse cette formation ?

- Toute personne élue au CSE.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Tour de table

- Objectifs, durée et enjeux de la formation.

Les enjeux de la prévention

- Hygiène, sécurité et conditions de travail.
- Responsabilité civile et pénale.

Les acteurs de l'hygiène et sécurité

- Acteurs internes et externes (Inspection du Travail, CARSAT, médecin du travail...).
- Encadrement : délégation de pouvoir.

Les Prerogatives du CSE en matière de SSCT

- Aspect réglementaire, le fonctionnement.
- Les rôles et missions, les responsabilités et les limites.
- Savoir privilégier le dialogue social et accompagner les transformations par la concertation.

Cadre réglementaire

- Danger grave et Imminent,

- Sources du Code du Travail, Programme annuel de prévention...

Etudier les accidents du travail

- Définitions AT/MP, accident de trajet, TF/TG, enjeux.
- Résolution des problèmes par la méthode de l'arbre des causes.

La Visite Sécurité

- Facteurs potentiels d'accidents Les moyens d'observation.
- Savoir échanger avec les salariés.
- Savoir aborder les sujets et argumenter en réunion

Analyser une Situation de Travail

- Les principaux types de risques.
- Identification, analyse, hiérarchisation des risques et réalisation du Document unique.
- Principes généraux de prévention.
- Mesures de prévention, cotation et mesure de l'efficacité Pénibilité au travail.

Tour de table en fin de formation

- Evaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression.

Certification Préparée

- Aucune

Méthodes Pédagogiques

- Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques, de réflexions et de retours d'expérience
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d'une feuille d'émargement

Formateur

- Consultant-Formateur expert en santé, sécurité et conditions de travail.

Méthode d'évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Notre **référent handicap** se tient à votre disposition au 01.71.19.70.30 ou par mail à référent.handicap@viaaduc.com pour recueillir vos éventuels besoins d'aménagements, afin de vous offrir la meilleure expérience possible